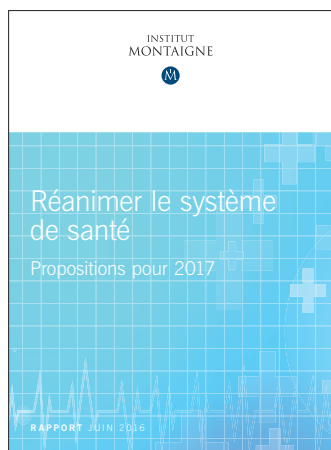


## Résumé



Les Français ont longtemps considéré qu'ils disposaient du meilleur système de santé au monde. De fait, la France se situe historiquement dans le peloton de tête des pays les plus performants en termes d'accès aux soins ou encore d'espérance de vie. Notre système a su promouvoir un modèle basé sur un socle de

valeurs solides : solidarité, liberté de choix, mixité entre secteurs public et privé... La France dispose également de vrais atouts dans le domaine de l'innovation médicale et des industries de santé, qui lui assurent encore aujourd'hui un rayonnement international.

Ces bons résultats apparents ne doivent pas nous empêcher de porter un regard lucide sur la situation : avec 11 % du PIB consacré chaque année à la santé, la France a l'un des systèmes de santé les plus chers au monde pour des résultats parfois inégaux. Déficit budgétaire, inégalités d'accès, hétérogénéité de la qualité des soins, faible coordination des parcours, manque de transparence et d'information, faiblesse de la prévention ... la pérennité comme la qualité de notre modèle sont aujourd'hui interrogées.

### UNE SITUATION FINANCIÈRE INSOUTENABLE

La croissance des dépenses de santé est inéluctable : **le vieillissement de la population, les progrès techniques comme l'augmentation des maladies chroniques** pèsent chaque année un peu plus sur les comptes de l'Assurance maladie. Cette croissance des dépenses, largement plus rapide que celle du PIB, est également le fait d'un système complexe et peu efficient dont l'organisation n'a pas su s'adapter aux évolutions des besoins.

Les efforts accomplis au cours des dernières années ont par ailleurs surtout consisté en des **mesures ponctuelles de « rabot »** qui ont permis de contenir la dépense, mais sans véritable réforme structurelle, ce qui rend chaque année plus difficile le bouclage budgétaire et mine les fondements de notre modèle.

Il est temps aujourd'hui de trouver de nouvelles pistes de réformes structurelles du système afin d'assurer le maintien de son universalité et de sa qualité.

### UNE QUALITÉ DE SOINS LARGEMENT PERFECTIBLE ET TROP HÉTÉROGÈNE

Nos bons résultats en matière d'espérance de vie (82,3 ans en moyenne) cachent de fortes disparités et **de véritables lacunes, notamment en matière de prévention**, avec un vrai retard dans la réduction des facteurs de risques que sont la consommation de tabac (73 000 morts par an, près d'un quart de la population fumant régulièrement) et celle d'alcool (49 000 morts par an).

**La qualité est peu ou mal mesurée en France** et le grand public ne dispose pas d'une information claire et transparente pour s'orienter. Ce manque d'information est principalement lié au **retard dans l'ouverture des données de santé**, données qui pourraient permettre de mesurer la qualité et d'aider chacun à être acteur de son parcours de soins.

**La révolution du Big data** promet également de fortes opportunités d'amélioration de l'offre de soins, et pourrait être davantage mise au service des professionnels de santé en permettant notamment de faire évoluer l'approche sanitaire vers une médecine prédictive et épidémiologique.

### UN DÉSENCHANTEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les professionnels de santé traversent une véritable crise de confiance comme l'ont montré les récents mouvements sociaux. Notre système est en effet confronté à un triple défi :

- le premier est celui de **l'hétérogénéité de couverture médicale du territoire national**, avec la création de véritables déserts médicaux notamment dans les zones rurales et périurbaines qui peinent à attirer des professionnels de santé ;
- le deuxième défi est celui de la **diminution généralisée du temps médical disponible** ;
- enfin, les professions médicales sont confrontées à un **risque de désenchantement** et se disent inquiets pour l'avenir de leur profession.

### UNE ÉROSION DANS LA RECHERCHE ET L'INNOVATION BIOMÉDICALE

La France constitue historiquement l'un des principaux creusets de recherche et d'innovation en matière de santé. Pourtant, malgré de **nombreux domaines d'excellence** et un marché domestique de grande taille et solvable, sa position en terme

de développement de l'innovation est plutôt en train de s'éroder que de se consolider et on compte peu d'émergences sur le sol français de nouvelles « biotech » ou « medtech » suffisamment importantes et internationalisées. Cette situation, notamment liée à **l'écosystème français** et aux **difficultés d'accès au remboursement** ralentit considérablement la conquête du marché national et celle de nouveaux marchés à l'exportation.

À ces différents éléments s'ajoute **l'émergence de nouveaux concurrents au sein des pays émergents** qui, entrés récemment dans une nouvelle phase de développement, souhaitent consolider leurs systèmes de santé et développer leur place dans le secteur biomédical. Dans ce contexte de concurrence croissante, la capacité à accélérer et simplifier le développement commercial des entreprises qui portent des innovations constitue l'enjeu déterminant des prochaines années si la France souhaite prendre position sur ces nouveaux marchés.

## LES PROPOSITIONS DE L'INSTITUT MONTAIGNE

### CINQ AXES DE RÉFORME AFIN DE FAIRE DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ LE MEILLEUR AU MONDE

#### Axe 1 : Faire de l'information et de la transparence sur la qualité des soins un levier fondamental de transformation au service des patients comme des citoyens

- **Grâce à l'ouverture des données de santé, faire des patients des acteurs éclairés sur les facteurs de risque et le choix de leur parcours de soins** en mettant à leur disposition des bases de données et d'information sur les pathologies, en créant des services d'orientation dans l'offre de soins et en développant des outils de suivi de leur santé.
- **Mettre en place une véritable politique nationale de prévention primaire** en informant davantage le grand public sur les comportements à adopter et en développant une politique incitative.
- **Améliorer la transparence sur les résultats des établissements de santé comme des professionnels afin de stimuler la concurrence par la qualité.**

#### Axe 2 : Renforcer la pertinence, la qualité et l'efficacité de l'offre de soins autour du patient

- **Organiser des parcours de soins intégrés entre ville et hôpital, au service notamment du suivi des maladies chroniques** grâce au partage des données entre acteurs ainsi qu'à la mise en place d'un coordonnateur du parcours.
- **Favoriser la consolidation de la médecine de ville en encourageant les nouvelles pratiques.**
- **Moderniser la formation des professionnels de santé tant au sein de la formation initiale que continue.**
- **Faire évoluer la carte hospitalière pour suivre l'évolution des besoins des patients** en favorisant la restructuration des capacités hospitalières, la diffusion des bonnes pratiques, le développement des alternatives à l'hospitalisation et la consolidation des filières de prise en charge à l'échelle territoriale.
- **Faire évoluer les modalités tarifaires pour valoriser la performance, la qualité et la coordination des acteurs.**

### DEMAIN, UN SYSTÈME DE SANTÉ PLUS PERFORMANT POUR CHACUN, SOUTENABLE ET CRÉATEUR DE VALEUR

Si l'impératif économique crée un impératif de réforme, il n'est pas suffisant pour établir une véritable envie de réformer partagée : la première étape pour les décideurs doit donc être **un effort de pédagogie et un discours de vérité** pour ancrer dans les esprits la nécessité de la réforme.

Une vision forte du système que l'on souhaite pour demain doit ainsi porter la réforme. Pour l'Institut Montaigne, ce système doit pouvoir **apporter à tous l'accès aux soins les plus pertinents dans des conditions de sécurité optimales ; il doit réaffirmer la liberté de choix et la mixité des secteurs publics et privés ; enfin, il doit responsabiliser plus encore les patients et les professionnels.**

#### Axe 3 : Donner une plus grande place à l'innovation en santé

- **Faire de la France un leader du numérique en santé en se dotant d'un plan ambitieux** autour de trois axes de transformation : l'automatisation des processus ; la communication et le partage de données, notamment entre professionnels ; l'utilisation de la donnée et les approches analytiques.
- **Lever les obstacles notamment administratifs à la diffusion de nouvelles pratiques médicales innovantes et concentrer les moyens sur les pôles d'excellence**
- **Renforcer la compétitivité de la France en matière d'innovation biomédicale.**

#### Axe 4 : Transformer la gouvernance de la politique de santé, source de nombreux blocages, pour permettre la mise en mouvement du système

- **Séparer clairement la définition de la politique de santé, assurée par l'État, de la gestion du risque, déléguée à un opérateur unique** issu de la fusion de l'Assurance maladie et de ses différents régimes et de certains services du ministère de la Santé. Cet **opérateur sera responsable de la régulation des dépenses sur une base contractuelle, avec une approche décentralisée.**
- **Donner davantage d'autonomie aux établissements de santé publics** à travers un nouveau statut.
- **Améliorer la régulation par la qualité** en s'appuyant sur la Haute autorité de Santé (HAS).

#### Axe 5 : Clarifier les places respectives de l'Assurance maladie et des complémentaires santé

- **Donner de la lisibilité au système en distinguant ce qui relève de la couverture maladie obligatoire de ce qui relève des complémentaires.**
- **Faire des complémentaires santé des acteurs au service de l'innovation, notamment en matière de prévention.**